Analyse de prévoyance : formulaire

À vos côtés. Par conviction.

BEKB | BCBE

bcbe.ch

BEKB | BCBE

Données personnelles

	Personne 1	Personne 2
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Nº AVS		
État civil Informations nécessaires pour le calcul des prestations de risque (1er et 2e piliers)	☐ Célibataire ☐ Marié·e ☐ En concubinage ☐ Dans un partenariat enregistré ☐ Divorcé·e ☐ Veuf/veuve ☐ Séparé·e	☐ Célibataire ☐ Marié·e ☐ En concubinage ☐ Dans un partenariat enregistré ☐ Divorcé·e ☐ Veuf/veuve ☐ Séparé·e
Depuis le Pour tout état civil sauf célibataire		
Rue		
NPA/localité		
Domicilié·e en Suisse		
Depuis la naissance	☐	☐
ou depuis le (date)		
Nº de téléphone		
Adresse électronique		
Comment pouvons-nous vous contacter ?	☐ Par courriel ☐ Par téléphone	☐ Par courriel ☐ Par téléphone
Activité professionnelle (données facultatives)		
Emploi Conseil pour les personnes salariées de leur propre entreprise : au moins 10 % du capital-actions ou du capital social	☐ Salarié·e ☐ Salarié·e de ma propre entreprise ☐ Indépendant·e	☐ Salarié·e ☐ Salarié·e de ma propre entreprise ☐ Indépendant·e

Données concernant vos enfants

– Informations nécessaires pour le calcul des prestations de risque et de votre rente de vieillesse (1er pilier)
– Veuillez inscrire tous vos enfants, qu'ils soient mineurs, majeurs ou décédés. Veuillez indiquer si un de vos enfants est décédé.
– La date de fin de formation ne doit être indiquée que si l'enfant suit actuellement une formation initiale.

Nom	Prénom	Date de naissance	Date de fin de la formation	Autorité parentale		
				Les deux	Pers. 1	Pers. 2

À qui les bonifications pour tâches éducatives sont-elles attribuées ? (personnes non mariées)	Les deux à moitié	Pers. 1	Pers. 2

Revenus et dépenses

	Personne 1	Personne 2
Revenu brut annuel		
Emploi actuel depuis le (date)		
En moyenne, quelle somme (en CHF) parvenez-vous à mettre de côté (épargne) par an ? Hors cotisations au pilier 3a		

Succession

	Personne 1	Personne 2
Avez-vous établi un contrat de mariage, un pacte successoral ou un testament ? Informations utiles pour le conseil	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
État de santé (données facultatives) Informations utiles en cas de lacunes de prévoyance (aide à la décision)		

Prévoyance existante

Statut : salarié·e	Personne 1	Personne 2
Versement du salaire et indemnité journalière en cas d'incapacité de travail Quel revenu toucheriez-vous en cas d'incapacité de travail et pendant combien de temps ? Les prestations sont mentionnées soit dans le règlement du personnel, soit dans le contrat de travail. Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre employeur.	☐ Document de l'employeur à ce sujet joint	☐ Document de l'employeur à ce sujet joint
	ou	**ou**
Exemples : **80 %** du **1er** jour au **720e** jour ou **100 %** du **1er** jour au **360e** jour **80 %** du **361e** jour au **720e** jour	Prestations en % du salaire assuré : ____ % Du jour ____ au jour ____ Prestations en % du salaire assuré : ____ % Du jour ____ au jour ____	Prestations en % du salaire assuré : ____ % Du jour ____ au jour ____ Prestations en % du salaire assuré : ____ % Du jour ____ au jour ____
Assurance-accident complémentaire à la LAA de l'employeur Vous pouvez consulter le règlement du personnel ou vous renseigner auprès de votre employeur pour savoir si celui-ci dispose d'une assurance-accident complémentaire et quelles en sont les prestations.	☐ Document de l'employeur à ce sujet joint	☐ Document de l'employeur à ce sujet joint
	ou	**ou**
	Prestations en % du salaire assuré : ____ % Du jour ____ au jour ____	Prestations en % du salaire assuré : ____ % Du jour ____ au jour ____

Statut : indépendant·e	Personne 1	Personne 2
Avez-vous conclu une assurance d'indemnités journalières privée ?	☐ Oui (veuillez joindre le contrat d'assurance) ☐ Non	☐ Oui (veuillez joindre le contrat d'assurance) ☐ Non

Données internes Dossier créé par (coach financier) :	
N° de parkey :	

Suite

Mandat d'établissement d'une analyse de prévoyance	En complétant et en signant le présent document, vous donnez mandat à la BCBE d'établir une analyse de prévoyance. Dans le cadre de celle-ci, nous vous indiquerons les prestations auxquelles vous auriez droit aujourd'hui, en cas d'incapacité de travail, de décès ou de vieillesse. Nous mettrons également en évidence les lacunes de prévoyance existantes et vous montrerons comment les combler. Par ailleurs, nous vous aviserons si nous constatons une surassurance et vous expliquerons comment vous assurer judicieusement. L'analyse de prévoyance coûte 350 francs (hors TVA).
Étapes suivantes	Il se peut que nous ayons besoin d'informations supplémentaires pour établir votre analyse de prévoyance. Si tel est le cas, nos spécialistes prendront directement contact avec vous. Nous fixerons ensuite un rendez-vous afin de discuter de l'analyse avec vous.
Informations juridiques	En signant la présente procuration, vous, en tant que mandant·e, reconnaissez – que les « Dispositions contractuelles régissant les relations d'affaires avec la BCBE » font partie intégrante du présent formulaire; – que tous les rapports juridiques découlant du présent mandat sont régis par le droit suisse. Le for juridique exclusif se trouve à Berne. La BCBE peut toutefois engager une procédure judicaire à votre encontre auprès du tribunal compétent de votre domicile ou siège ainsi qu'auprès de tout autre tribunal compétent.

Documents et informations complémentaires nécessaires à l'établissement de l'analyse de prévoyance

Informations générales, objectifs et envies
Avez-vous des questions ou des envies particulières dont vous souhaitez nous faire part?

Documents obligatoires	☐ Procuration de la BCBE (une par personne, cf. annexe) ☐ Déclaration d'impôts (toutes les pages) ☐ Certificat de prévoyance actuel (y c. remarque si un changement de salaire ou de taux d'occupation a eu lieu entre-temps ou si une partie de l'avoir a été retirée au titre de l'EPL).
Documents facultatifs	☐ Extrait du compte individuel de l'AVS ☐ Polices d'assurance-maladie (y c. assurance complémentaire) ☐ Polices d'assurance vie ☐ Extraits du compte de libre passage à jour (si détenu auprès d'un établissement tiers) ☐ Extraits des comptes ou des polices du pilier 3a à jour (si détenus auprès d'établissements tiers) ☐ Pour les salarié·e·s: documents de l'employeur relatifs au maintien du versement du salaire et à l'assurance d'indemnités journalières ☐ Pour les indépendant·e·s: documents relatifs à l'assurance d'indemnités journalières privée ☐ Documents relatifs à l'assurance-accident complémentaire à la LAA

BEKB | BCBE

Procuration pour l'échange d'informations avec les caisses de pension / l'AVS / les assurances / les banques (Personne 1)

Le/La mandant·e

Prénom : Nom :

Adresse : NPA/localité :

Date de naissance : N° AVS :

donne par la présente pouvoir à la Banque Cantonale Bernoise SA, Conseil financier, place Fédérale 8, 3001 Berne

☐ Le/La mandataire est autorisé·e à se renseigner auprès d'institutions de la prévoyance professionnelle, d'assurances privées et de l'employeur pour **tout ce qui concerne les caisses de pensions et les assurances,** notamment les assurances d'indemnités journalières en cas de maladie.

☐ Le/La mandataire est également autorisé·e, pour **tout ce qui concerne l'AVS,** à se renseigner auprès de caisses de compensation de l'AVS et de l'employeur, à faire des demandes d'extraits de mes comptes individuels AVS et à en consulter toutes les informations.

☐ Le/La mandataire est autorisé·e à transmettre par **courriel** toutes des informations, notamment des informations soumises au secret bancaire, aussi bien au / à la mandant·e qu'à des institutions de la prévoyance professionnelle (LPP), à des caisses de compensation de l'AVS, à des assurances privées et à des banques, à recevoir ces informations et à les traiter.

Le/La mandant·e prend notamment acte des risques suivants liés à l'échange d'informations par courriel :

La transmission de courriels n'est pas cryptée. Elle se fait sur un réseau ouvert et accessible à quiconque, et les messages peuvent être interceptés, consultés, voire manipulés par des tiers. Même si l'expéditeur et le destinataire se trouvent en Suisse, il est possible que les courriels soient transmis par-delà les frontières de manière incontrôlée. En plus du contenu, les tiers peuvent aussi identifier l'expéditeur et le destinataire d'un courriel, ce qui peut permettre d'en déduire l'existence d'une relation bancaire. **Le secret bancaire et la protection des données ne peuvent donc pas être garantis.** Par ailleurs, les messages électroniques peuvent contenir des virus susceptibles de causer des dommages considérables.

Le/La mandataire en répond aucunement des éventuels dommages résultant des risques énumérés au paragraphe précédent, dans la mesure où il/elle a agi avec la diligence usuelle.

☐ Je **libère** les institutions compétentes **de leur obligation légale professionnelle de garder le secret** et les autorise expressément à transmettre les documents demandés directement à la BEKB | BCBE, Banque Cantonale Bernoise SA, Conseil financier, place Fédérale 8, 3001 Berne. La présente procuration est valable une année tant qu'elle n'est pas révoquée.

Lieu et date :

Le/La mandant·e : Le/La mandataire :

BEKB | BCBE

Procuration pour l'échange d'informations avec les caisses de pension / l'AVS / les assurances / les banques (Personne 2)

Le/La mandant·e

Prénom : Nom :

Adresse : NPA/localité :

Date de naissance : N° AVS :

donne par la présente pouvoir à la Banque Cantonale Bernoise SA, Conseil financier, place Fédérale 8, 3001 Berne

☐ Le/La mandataire est autorisé·e à se renseigner auprès d'institutions de la prévoyance professionnelle, d'assurances privées et de l'employeur pour **tout ce qui concerne les caisses de pensions et les assurances,** notamment les assurances d'indemnités journalières en cas de maladie.

☐ Le/La mandataire est également autorisé·e, pour **tout ce qui concerne l'AVS,** à se renseigner auprès de caisses de compensation de l'AVS et de l'employeur, à faire des demandes d'extraits de mes comptes individuels AVS et à en consulter toutes les informations.

☐ Le/La mandataire est autorisé·e à transmettre par **courriel** toutes des informations, notamment des informations soumises au secret bancaire, aussi bien au / à la mandant·e qu'à des institutions de la prévoyance professionnelle (LPP), à des caisses de compensation de l'AVS, à des assurances privées et à des banques, à recevoir ces informations et à les traiter.

Le/La mandant·e prend notamment acte des risques suivants liés à l'échange d'informations par courriel :

La transmission de courriels n'est pas cryptée. Elle se fait sur un réseau ouvert et accessible à quiconque, et les messages peuvent être interceptés, consultés, voire manipulés par des tiers. Même si l'expéditeur et le destinataire se trouvent en Suisse, il est possible que les courriels soient transmis par-delà les frontières de manière incontrôlée. En plus du contenu, les tiers peuvent aussi identifier l'expéditeur et le destinataire d'un courriel, ce qui peut permettre d'en déduire l'existence d'une relation bancaire. **Le secret bancaire et la protection des données ne peuvent donc pas être garantis.** Par ailleurs, les messages électroniques peuvent contenir des virus susceptibles de causer des dommages considérables.

Le/La mandataire en répond aucunement des éventuels dommages résultant des risques énumérés au paragraphe précédent, dans la mesure où il/elle a agi avec la diligence usuelle.

☐ Je **libère** les institutions compétentes **de leur obligation légale professionnelle de garder le secret** et les autorise expressément à transmettre les documents demandés directement à la BEKB | BCBE, Banque Cantonale Bernoise SA, Conseil financier, place Fédérale 8, 3001 Berne. La présente procuration est valable une année tant qu'elle n'est pas révoquée.

Lieu et date :

Le/La mandant·e : Le/La mandataire :